

## **Cession d'une parcelle sise chemin du Fort des Montboucons au profit de la SARL TEXO ou de toute personne morale ou physique qui s'y substitue**

**M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur :** La SARL TEXO, représentée par M. PELLETIER Patrick, demeurant 7, avenue de Montrapon à Besançon, souhaite réaliser une opération d'habitat expérimental sur le secteur des Montboucons.

Cette opération, tournée vers un habitat mixte et diversifié, est mentionnée au PLU en zone 1 AU-Da. Elle fait l'objet d'orientations d'aménagement pour permettre une organisation d'ensemble et une intégration paysagère dans le site. L'emprise du projet s'étend sur une surface d'environ 3 hectares chemin du Fort des Montboucons.

Dans ce périmètre d'opération est incluse une parcelle communale dont l'aménageur sollicite l'acquisition aux fins d'obtenir la maîtrise foncière de l'ensemble de la zone 1 AU-Da et de garantir un aménagement cohérent.

Cette parcelle, cadastrée section NR n° 107, d'une surface de 8 342 m<sup>2</sup> est classée en zone 1 AU-Da du PLU (urbanisation possible dans le cadre d'une opération d'ensemble). Elle supporte un réservoir d'eau désaffecté.

Un accord est intervenu sur les modalités de cette cession, à savoir :

- cession au profit de la SARL TEXO, ou de toute personne morale ou physique qui s'y substitue, de la parcelle NR 107 au prix de 50 000 € validé par France Domaine,

- prise en charge des frais d'acte par l'acquéreur.

La recette sera imputée au budget annexe Eau, au chapitre 77.775.36100.

Cette propriété est enregistrée à l'inventaire comptable sous le numéro BAT-B13402.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette cession aux conditions ci-dessus énoncées,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 19 décembre 2008.*